

Les exportateurs de toutes les régions du pays sont vivement intéressés par le PGGC, et les huit institutions financières qui exécutent le programme ont déjà accepté des souscripteurs. Afin d'aider les institutions financières à commercialiser le produit par le biais de leurs réseaux de services de détail, la SEE le fait connaître activement et directement aux exportateurs.

Tel que recommandé par le Comité, les administrateurs de la SEE continueront régulièrement à examiner les résultats de l'Équipe des exportateurs en essor et du PGGC en vue de les renforcer et d'accroître le nombre des exportateurs qu'ils desservent. À cet égard, la SEE poursuivra ses efforts pour commercialiser directement ces programmes auprès des exportateurs. La SEE fait aussi régulièrement rapport à son conseil d'administration et au ministre du Commerce international sur son programme d'appui aux PME exportatrices.

4. Reconnaissant que le service de financement des exportations des PME pourrait ne pas s'autofinancer à court terme, le Comité recommande que l'Équipe des exportateurs en essor dispose d'un budget défini et distinct au sein de la Société pour l'expansion des exportations (SEE). Ce budget devrait comporter des objectifs précis pour une période de cinq ans, après quoi l'Équipe devrait pouvoir s'autofinancer. Le Comité constate les efforts déployés actuellement en ce sens. (page 28)

La SEE est déterminée à fournir le financement permanent dont l'Équipe des exportateurs en essor a besoin pour élargir ses efforts à l'appui des PME exportatrices. Dans ce contexte, la SEE a toujours ajouté aux ressources humaines et financières requises par l'Équipe au fur et à mesure que le nombre des PME exportatrices appuyées par la SEE s'accroissait et que leurs besoins se diversifiaient.

Le financement de l'Équipe des exportateurs en essor est assuré à même les recettes que la Société tire de ses activités d'assurance et de prêt et qui lui ont toujours permis d'opérer sur une base financière autonome. L'un des objectifs à moyen terme de l'Équipe est de réduire les frais généraux de la Société. Tant que cet objectif ne sera pas atteint, la SEE fera en sorte que l'Équipe est adéquatement financée à même le budget de la Société.

5. Pour contraindre les établissements financiers à se montrer plus ouverts aux besoins des PME, le Comité recommande que lors des examens périodiques de la Loi sur les banques, le gouvernement fédéral évalue le rendement et les intentions de ces établissements à l'égard des PME. Si cet effort est insuffisant, le gouvernement devrait en tenir compte dans ses décisions. (page 29)

Le gouvernement note avec plaisir que les institutions financières ont quelque peu amélioré le soutien qu'elles accordent aux PME exportatrices. Mentionnons par exemple la valeur de la garantie qu'elles accordent aux créances sur l'étranger; mentionnons aussi que certaines banques ont relevé leurs plafonds de crédit et qu'elles explorent des formules novatrices de financement du commerce sur un certain nombre de marchés étrangers, et aussi que les institutions financières exécutent le Programme de la garantie générale sur les créances (PGGC) et le Programme de paiements progressifs (PPP) en coopération avec la SEE et la CCC, respectivement. Northstar Trade Finance est un très bon exemple de partenariat entre les secteurs privé et public qui permet de mieux financer les exportations des PME.

Nonobstant ces améliorations, le gouvernement s'attend à ce que les institutions financières continuent à développer leur appui aux PME exportatrices tout comme aux PME en général, et il suit constamment leurs activités en ce sens. Le gouvernement reconnaît que le processus d'examen des changements à apporter à la réglementation des institutions financières, comme la Loi sur les banques, devrait permettre de vérifier si des obstacles empêchent les institutions financières de prêter aux PME exportatrices et, si tel est le cas, de déterminer précisément les mesures de politique qui permettraient d'éliminer ces obstacles. Le gouvernement reconnaît que le suivi des activités de prêt des banques pourrait être amélioré si le Comité de l'industrie de la Chambre des communes leur demandait de développer davantage leurs rapports statistiques trimestriels sur les petites entreprises pour y inclure des données et